



## Avant-propos

Cette 28<sup>ème</sup> édition annuelle est résolument différente des précédentes, mais avec une continuité nécessaire, au travers **des mêmes sources officielles** pour suivre l'évolution de la générosité des Français, au cours de cette période marquée par la crise sanitaire, en 2020 et 2021, puis par l'apparition de l'inflation, en 2022.

Ce bilan chiffré est simplifié cette année pour s'adresser au plus grand nombre, et pour laisser place à deux nouvelles présentations qui symbolisent l'objet de l'association Recherches & Solidarités, l'investigation et le partage d'informations :

- L'investigation, avec un résumé des travaux menés par Sophie Rieunier, avec ses étudiants et en relation avec Cécile Bazin, concernant une approche qualitative de la générosité en fonction des générations. Une publication détaillée suivra, dans les semaines qui viennent.
- Le partage d'informations les plus larges, avec une approche élargie aux autres formes de générosité que le don d'argent ne doit pas faire oublier : le don de temps de la part de celles et ceux qui sont en fait de véritables « donateurs », mais aussi le don d'organes, le don de sang, le don de voix, l'action internationale... Cette ouverture s'appuie sur les témoignages de nos amis du Comité d'experts de Recherches & Solidarités et de nos partenaires.

## L'essentiel

- ➡ Augmentation du nombre de donateurs et du montant des dons, malgré le contexte inflationniste.
- ➡ Densité des donateurs en augmentation (20,5% en 2022, contre 19,9% en 2021), **dans la plupart des départements**, comme une sorte de mouvement de fond (rapport entre le nombre de foyers donateurs imposables et le total des foyers imposables déterminant la générosité collective).
- ➡ Le bilan de la collecte fournit des données concordantes, entre notre panel de 155 collecteurs de toutes tailles (1,75 milliard d'euros) qui progresse de 8% et le montant pointé en coopération avec la DGFIP (6,3%). Une fois encore, le signe d'**une approche complémentaire utile et robuste**.
- ➡ En trois ans, l'effort des plus jeunes (rapport entre leurs dons et leurs revenus imposables) progresse et se situe désormais au même niveau que celui des 70 ans et plus, qui régresse un peu. Cette attitude des plus jeunes rejoint celle que nous constatons au sujet du bénévolat.
- ➡ En complément, une approche qualitative inédite sur le comportement de don monétaire selon les générations. Au-delà des spécificités propres à chaque tranche d'âge, selon ce que les sociologues appellent le « **cycle de vie familial** », l'étude met en avant deux innovations majeures :  
L'invention du prélèvement automatique a engendré une sorte « **d'abonnement au don** »  
Les réseaux sociaux et internet changent le rapport au don : multiplicité des collectes, y compris de la part de particuliers ; lien étroit entre donateurs et initiateurs de la collecte ; sentiment d'appartenance à une communauté de donateurs ...
- ➡ Revue rapide et témoignages concernant les **différentes formes de dons non monétaires** : don de temps, don d'organes, don de sang, don de voix, actions citoyennes de *donateurs*...

### **RECHERCHES & SOLIDARITÉS, un réseau d'experts au service de toutes les formes de solidarités.**

Association sans but lucratif, R&S s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité par rapport aux travaux menés et publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels (Journal officiel, URSSAF Caisse nationale, Mutualité Sociale Agricole, Direction générale des Finances publiques...) et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications qui sont en libre accès sur [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org).

# Sommaire

<b>I – Les dons déclarés au titre de l’impôt sur le revenu</b> .....	<b>4</b>
<b>1. Les évolutions 2013 - 2022</b> .....	<b>4</b>
<i>A - Nombre de foyers fiscaux déclarant un don</i> .....	4
<i>B – Montant des dons déclarés</i> .....	5
<i>C - Un don moyen en constante progression</i> .....	5
<i>D – L’influence de l’âge et la générosité des plus jeunes</i> .....	6
<b>2. Focus sur les foyers fiscaux imposés</b> .....	<b>7</b>
<i>A - La densité des donateurs</i> .....	7
<i>B – L’Atlas de la générosité en France</i> .....	8
<b>II – Les dons déclarés au titre de l’IFI</b> .....	<b>9</b>
<b>1. Le nombre de donateurs</b> .....	<b>9</b>
<b>2. Les montants déclarés</b> .....	<b>10</b>
<b>3. Évolution du don moyen</b> .....	<b>10</b>
<b>4. La densité des donateurs</b> .....	<b>11</b>
<b>5. Un bilan en trois critères</b> .....	<b>11</b>
<b>III – Le cas particulier des dons aux partis politiques</b> .....	<b>12</b>
<b>IV - La collecte 2022</b> .....	<b>12</b>
<b>1. L’estimation</b> .....	<b>12</b>
<b>2. Évolutions comparées</b> .....	<b>13</b>
<b>3. Les 40 collectes les plus importantes en France</b> .....	<b>14</b>
<b>V – Comprendre les donateurs</b> .....	<b>15</b>
<b>1. Introduction</b> .....	<b>15</b>
<b>2. Méthodologie de la recherche</b> .....	<b>16</b>
<b>3. Les résultats obtenus en comparatif entre les trois générations</b> .....	<b>18</b>
<i>A - Les dons réalisés à destination d’associations en 2020, 2021 et 2022</i> .....	18
<i>B - Les outils de collecte utilisés en 2020, 2021 et 2022</i> .....	20
<i>C - Les premiers enseignements de cette étude</i> .....	23
<b>VI - Au-delà du don d’argent</b> .....	<b>24</b>

# I – Les dons déclarés au titre de l’impôt sur le revenu

**Source et méthodologie :** Ce chapitre s’appuie sur les chiffres transmis par la Direction générale des Finances publiques (DGFiP), concernant les déclarations de dons effectuées par les Français dans le cadre de l’impôt sur le revenu des années 2013 à 2022. Ce suivi s’appuie sur une fructueuse et confiante coopération avec l’équipe en charge de la fiscalité des personnes, au sein du bureau des études statistiques en matière fiscale<sup>1</sup>.

Ces données concernent près de cinq millions de foyers fiscaux, chaque donateur n’étant compté qu’une seule fois, même s’il déclare au titre des deux dispositifs (dons aux organismes ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial ou culturel et dons aux personnes en difficulté). Leur analyse et leur suivi, depuis vingt-huit ans, constituent une source précieuse pour estimer l’évolution de la générosité en France.

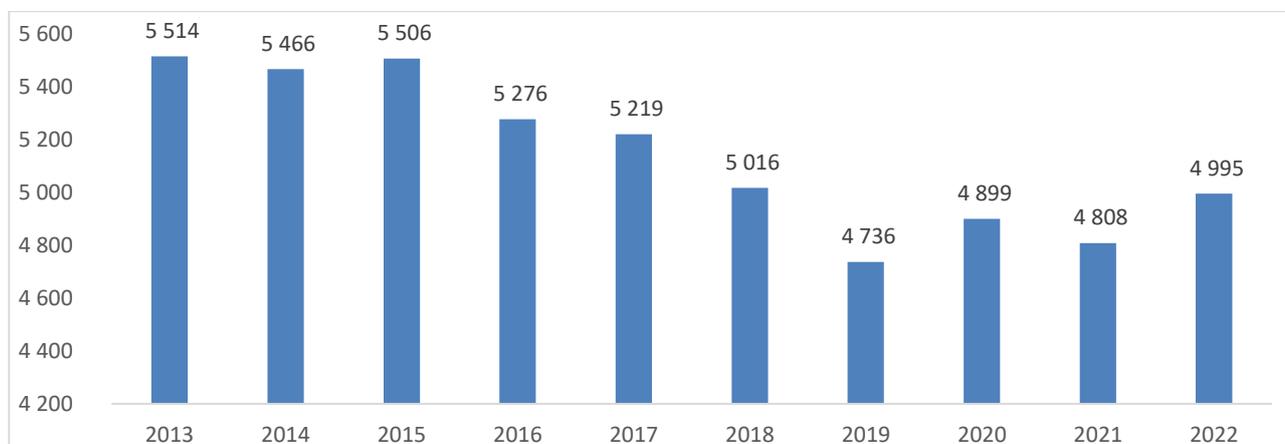
Ces graphiques portent sur les seuls *dons aux associations et fondations*, désormais repérés d’une manière spécifique. En effet, l’individualisation des dons aux partis politiques<sup>2</sup> est intervenue au titre de l’exercice 2013. Tous ces résultats s’appuient sur des données homogènes, relatives à la période 2013-2022.

## 1. Les évolutions 2013 - 2022

### A - Nombre de foyers fiscaux déclarant un don

Rappelons d’abord que le nombre des foyers déclarant au moins un don est calculé strictement, pour bien pointer les foyers qui déclarent des dons dans l’une des deux catégories fiscales prévues (dons aux personnes en difficulté et autres dons) et éviter les doublons relatifs à ceux qui déclarent des dons dans les deux dispositifs.

*Graphique 1 : Nombre de foyers fiscaux, imposés et non imposés, déclarant au moins un don (en milliers)*



Source : Direction générale des Finances publiques. Traitement Recherches & Solidarités. Base : Ensemble des contribuables imposés et non imposés.

Le nombre des foyers déclarant un don a été en constante régression, au cours de la période 2013-2019. Cela s’explique, pour partie, par la réduction de la proportion des foyers imposés. Une augmentation de cette proportion en 2020 pourrait expliquer la progression de 3,4% du nombre des donateurs. Il est possible que la survenue de la crise sanitaire et économique ait provoqué un sursaut de générosité de la part de ceux qui en avaient les moyens. En revanche, cela ne s’est pas vérifié au titre de l’année 2021, car le nombre des donateurs a diminué de 1,9%, en dépit d’une augmentation de 800 000 foyers fiscaux imposés (+ 4,6%). L’année 2022 marque un sursaut significatif de 3,9%, malgré l’apparition d’une inflation importante.

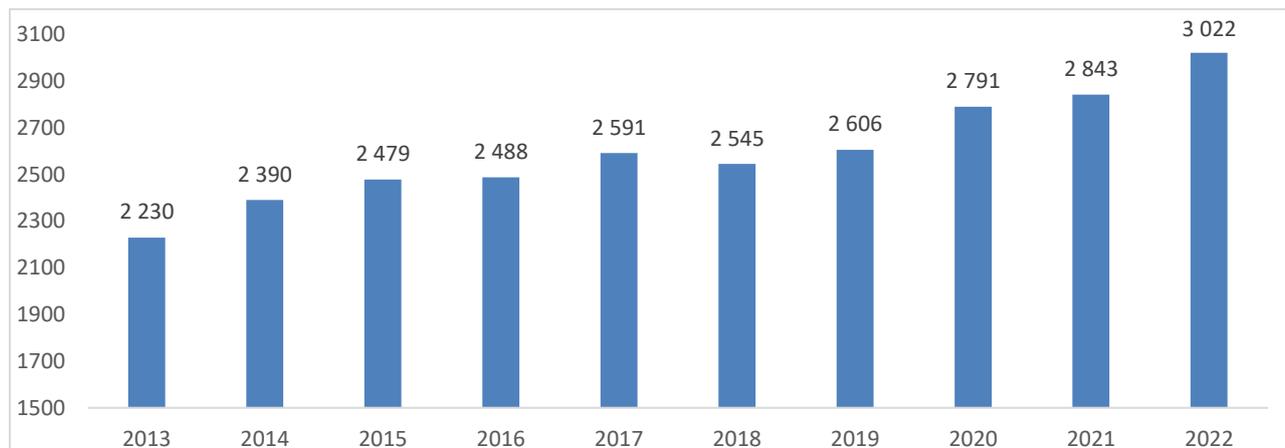
<sup>1</sup> Et un remerciement tout particulier pour Christophe DESPONS, Pascal BUGNOT et Laurent FRAYSSE.

<sup>2</sup> Le bilan de ces dons figure plus loin dans cette publication.

## B – Montant des dons déclarés

Le graphique suivant présente la variation des montants déclarés par l'ensemble des contribuables, sur la même période 2013-2022.

Graphique 2 : Montant des dons déclarés (en millions d'euros), par les foyers imposés et non imposés



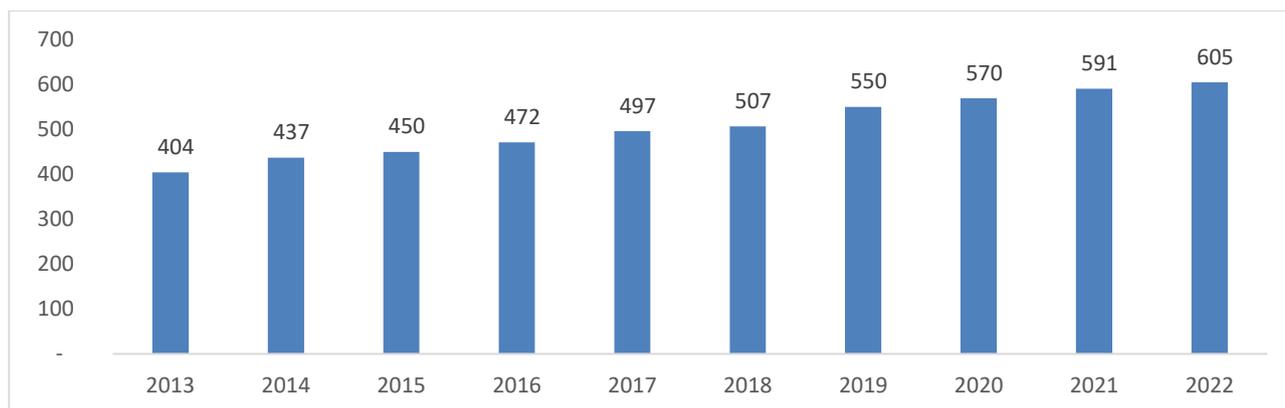
Source : Direction générale des Finances publiques. Traitement Recherches & Solidarités. Base : Ensemble des contribuables imposés et non imposés. Montants en euros courants.

Après la baisse de l'année 2018 et le léger rebond en 2019 (2,4%), les montants de l'année 2020 ont augmenté significativement, de 7,1%, presque autant qu'en 2014 (7,2%). L'année 2021 marque une respiration, avec la consolidation de l'acquis 2020, renforcé par une variation de 1,9%. Et l'année 2022 peut être considérée comme remarquable, avec une augmentation de 6,3% des montants déclarés<sup>3</sup>, supérieure à l'inflation qui est mesurée par l'INSEE à 5,2% au cours de l'année 2022.

## C - Un don moyen en constante progression

Un montant de dons évoluant plus vite que le nombre des donateurs provoque une augmentation régulière du don moyen constaté auprès de 5 millions de foyers fiscaux. C'est objet du graphique suivant.

Graphique 3 : Don moyen déclaré annuellement en euros



Source : Direction générale des Finances publiques. Traitement Recherches & Solidarités. Base : Ensemble des contribuables imposés et non imposés. Montants en euros courants.

Avec une nouvelle augmentation de 2,3%, cette fois nettement inférieure à l'inflation, la barre des 600 euros annuels de dons déclarés au bénéfice d'une ou de plusieurs associations, a été franchie en 2022.<sup>4</sup>

<sup>3</sup> Variation très supérieure à celle qui a parfois circulé.

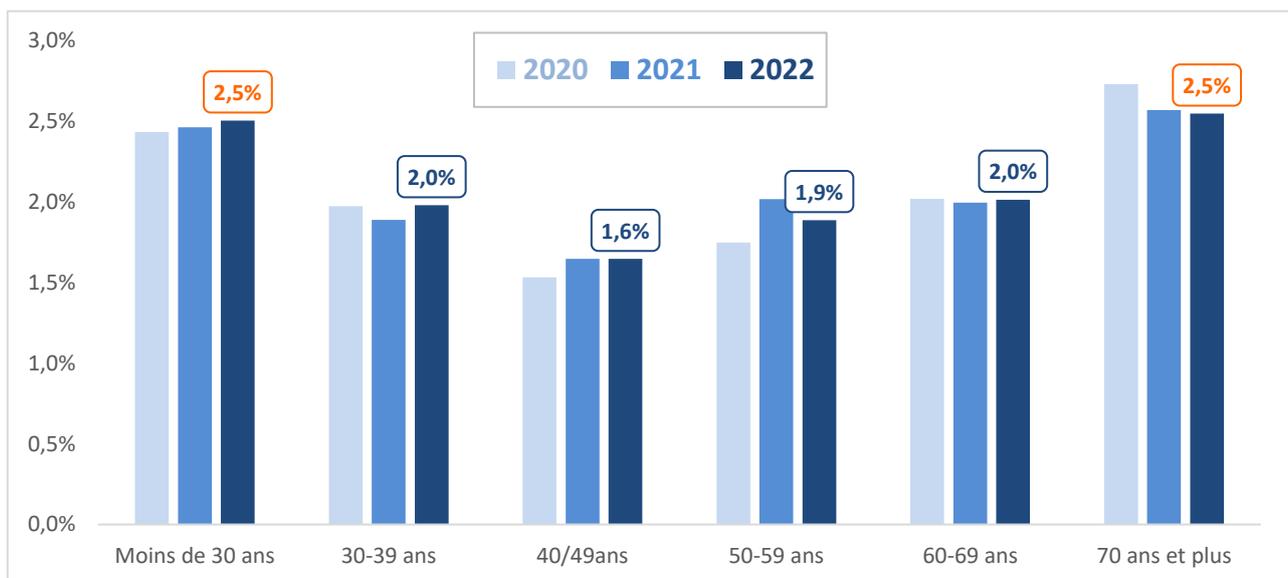
<sup>4</sup> Le lecteur souhaitant des informations sur la répartition des donateurs et des montants de dons, selon les tranches de revenus imposables se reportera à la publication de novembre 2022, dans la mesure où ces données évoluent peu d'une année sur l'autre.

## D – L'influence de l'âge et la générosité des plus jeunes

Les dons déclarés par l'ensemble des contribuables, qu'ils soient imposés ou non imposés, sont répertoriés en fonction de la tranche d'âge des déclarants. Compte-tenu des moyens dont disposent les plus jeunes foyers fiscaux, et surtout de leurs charges avec l'arrivée de leurs enfants, on n'est pas étonné de voir que leur contribution à la générosité financière est relativement modeste : un peu plus de 4% des donateurs et 2,6% des montants déclarés, contre respectivement 33% et 36% parmi les foyers fiscaux ayant dépassé 70 ans.

Pour autant, la mesure juste consiste à rapprocher le montant des dons réalisés comparativement aux moyens disponibles : pour chaque tranche d'âge, ce ratio se construit donc à partir du don moyen déclaré, au numérateur et du revenu moyen de la même tranche, au dénominateur. Nous l'appelons *effort des donateurs*.

Graphique 4 : L'effort des donateurs, en fonction des tranches d'âge \*



Source : Direction générale des Finances publiques. Traitement Recherches & Solidarités. Base : Ensemble des contribuables imposés et non imposés. \* Rapport entre le don moyen dans une tranche d'âge et le revenu moyen des contribuables de cette même tranche d'âge. Il est de 2,5%, en 2021, chez les moins de 30 ans. Lecture : à titre d'exemple, le foyer d'Alice et Raphaël dispose d'un revenu imposable de 20 000 euros annuel. La somme des dons qu'il a déclarés au titre de l'Impôt sur le revenu, s'élève à 500 euros, toutes associations confondues. Son effort de don est évalué à 2,5%.

Deux constats essentiels apparaissent à la lecture de ce graphique : l'effort des donateurs est au plus haut chez les plus jeunes (moins de 30 ans) et chez les 70 ans et plus. Et il est comparable, contrairement à certaines idées reçues. Et au fil des années, notamment ces trois années difficiles de crise sanitaire et d'inflation, il a légèrement augmenté, chez les plus jeunes, et légèrement baissé chez les aînés.

Ces informations viennent conforter le suivi que nous effectuons concernant l'évolution du bénévolat, en France.<sup>5</sup> Dans le même sens, l'édition 2022 du baromètre DJEPVA sur la jeunesse<sup>6</sup> met en avant le renforcement de l'engagement des jeunes et leur investissement dans la cité au travers de plusieurs indicateurs : leur participation bénévole qui atteint son plus haut niveau depuis 2016, leur engagement régulier qui s'intensifie ( 21 % des 18-30 ans déclarent donner de leur temps quelques heures chaque semaine tout au long de l'année, soit + 5 points par rapport à 2016, et +3 points par rapport à 2020).

Dans un chapitre dédié, une approche qualitative présentera le comportement de don monétaire selon les générations.

<sup>5</sup> La France bénévole – 18<sup>ème</sup> édition – juin 2023 [La France bénévole 2023 – Recherches & Solidarités](#)

<sup>6</sup> Cf Moral, *état d'esprit et engagement citoyen des jeunes en 2022*, [rapport et synthèse en ligne sur le site de l'INJEP](#)

## 2. Focus sur les foyers fiscaux imposés

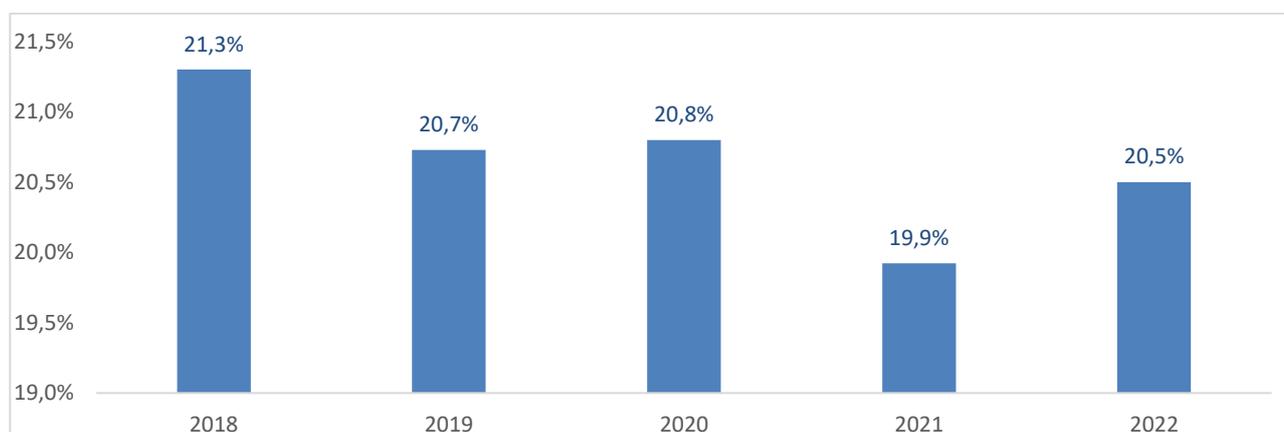
La réduction d'impôt, comme son nom l'indique, ne concerne que les foyers fiscaux qui sont imposés. Même si de nombreux foyers fiscaux non imposés déclarent un don, soit par conviction, soit parce que cette déclaration contribue à leur non-imposition, la part des foyers fiscaux imposés est prépondérante dans ces déclarations (environ les trois quarts des foyers donateurs et des montants).

Cela dépend, naturellement, des moyens significativement plus importants dont les contribuables disposent, mais aussi de cette incitation fiscale, dont nous avons déjà largement démontré qu'elle ne s'apparente en rien à ce que l'on nomme « *une niche fiscale* ». En effet, lors d'un don, le reste à charge est de l'ordre du tiers de la somme concernée, et il n'y a aucune « contrepartie », si ce n'est la satisfaction d'un geste solidaire et socialement utile.

### A - La densité des donateurs

Ce ratio se construit à partir du nombre de foyers imposables déclarant au moins un don, rapporté à l'ensemble des foyers fiscaux imposables. C'est ce que nous appelons la générosité collective, qui peut être mesurée, d'une année sur l'autre, et qui est présentée dans le graphique suivant.

Graphique 5 : Proportion de donateurs imposables \*



Source : Direction générale des Finances publiques (foyers fiscaux imposés). Traitement Recherches & Solidarités. Base : Foyers fiscaux imposés. \* Cette proportion est constituée par le rapport entre les foyers fiscaux imposés déclarant au moins un don et le total des foyers fiscaux imposés.

L'année 2021 est marquée par la suite de la crise sanitaire. En 2022, en dépit de l'inflation, cette générosité collective retrouve quelques couleurs.<sup>7</sup>

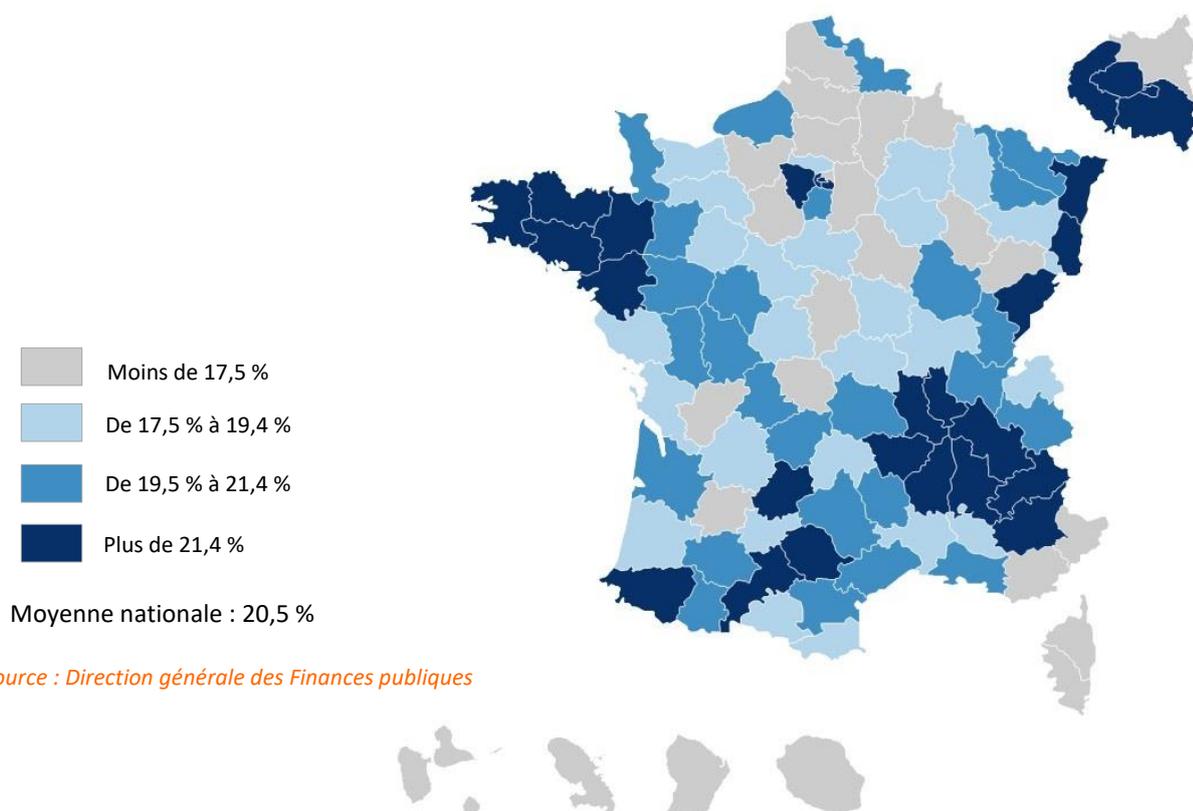
<sup>7</sup> Le lecteur souhaitant en savoir plus se rapportera à l'édition 2022 qui présente ces résultats, ainsi que le don moyen, selon les tranches de revenus imposables : résultats variant assez peu, d'une année sur l'autre.

## B – L'Atlas de la générosité en France

Comme nous l'avons toujours fait, cette approche se fait à partir des seuls foyers fiscaux imposés, de manière à gommer une large part des différences territoriales constatées sur le plan économique. Pour la même raison, nous nous concentrons ici sur cet indicateur qui ne tient pas compte des sommes données, mais sur le seul acte de donner et de le déclarer avec ses revenus.

Cette générosité collective, observée selon les régions, a peu de sens car de fortes différences apparaissent en leur sein, pour chacun de leurs départements, jusqu'à 12 pour certaines d'entre elles. La carte départementale est donc la plus riche d'enseignements et permet de détailler cette densité des donateurs.

### La densité des donateurs en département - 2022 (donateurs imposés/total des imposés)



Se confirme cette année encore, cette « diagonale généreuse », allant des Pyrénées-Atlantiques (11<sup>ème</sup> rang national) jusqu'aux deux départements alsaciens (Bas-Rhin au 1<sup>er</sup> rang et Haut-Rhin au 5<sup>ème</sup>), en passant notamment par la Haute-Garonne, le Tarn et le Lot. Cette diagonale est aussi composée de plusieurs départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que du Doubs. S'ajoutent à cette diagonale, les quatre départements bretons et la Loire-Atlantique ainsi que l'Ouest francilien.

Cette carte de France évolue peu. Lorsque des situations exceptionnelles encouragent de nouveaux donateurs à se manifester une année, les départements retrouvent leur classement antérieur, l'année suivante. En 2022, l'évolution à la hausse (de 19,9% en 2021 à 20,5% en 2022) se vérifie dans la plupart des départements. Hormis la Corse du Sud qui fléchit légèrement et huit départements dont le ratio reste stable, les autres départements voient leur densité de donateurs progresser en 2022.

Ce ratio de 20,5% en 2022, au plan national, varie fortement de l'ordre de 25% environ, pour Paris et les Hauts-de-Seine, mais aussi dans le Lot et le Doubs, à 15% ou moins encore, pour la Creuse, la Corse et l'Outre-mer. Un rapprochement entre le revenu moyen imposable, dans chaque département, et la densité de ses donateurs, montre qu'il n'y a pas de corrélation : l'Ardèche, l'Aveyron, les Côtes d'Armor, le Gers et les Hautes-Alpes se caractérisent par un revenu imposable très modeste et une forte densité de donateurs. Inversement, les Alpes-Maritimes et la Seine-et-Marne tout particulièrement, mais aussi les départements d'Outre-mer, présentent un revenu moyen élevé, laissant espérer une générosité collective bien meilleure.

## II – Les dons déclarés au titre de l’IFI

Dans le cadre de notre relation avec la Direction générale des Finances publiques, depuis de nombreuses années, nous avons pu travailler sur une série homogène de cinq années (2013-2017) concernant la totalité des dons déclarés au titre de l’Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF), en faveur des organismes éligibles. Depuis cinq années, nous pouvons, selon la même méthodologie, travailler sur des données partagées, relatives au nouvel Impôt sur la Fortune Immobilières (IFI).<sup>8</sup>

### *Article 964 du Code général des impôts, créé par la loi du 30 décembre 2017*

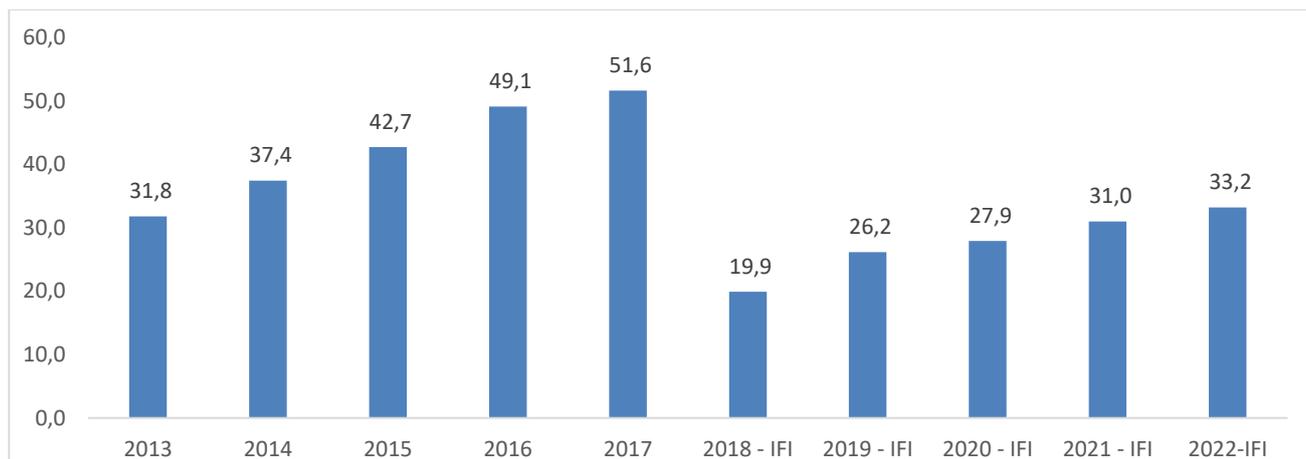
*Il est institué un impôt annuel sur les actifs immobiliers désigné sous le nom d’impôt sur la fortune immobilière. Sont soumis à cet impôt les foyers dont la valeur de ces actifs est supérieure à 1 300 000 €. Les conditions d’assujettissement sont appréciées au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.*

*L’article 978 indique qu’en cas de dons au profit d’organismes d’intérêt général dont il précise la liste, les assujettis bénéficient d’une réduction d’IFI égale à 75 % des dons réalisés, dans la limite de 50 000 €. Il s’agit des versements effectués au profit d’organismes établis en France ou dans un Etat européen.*

### 1. Le nombre de donateurs

Le graphique suivant permet de voir l’incidence du changement de la réglementation et le passage de l’ISF à l’IFI, au cours de l’année 2018, puis une évolution positive au cours des cinq dernières années.

*Graphique 6 : Évolution du nombre de foyers donateurs (en milliers)*



*Source : Direction générale des Finances publiques. Traitement Recherches & Solidarités.*

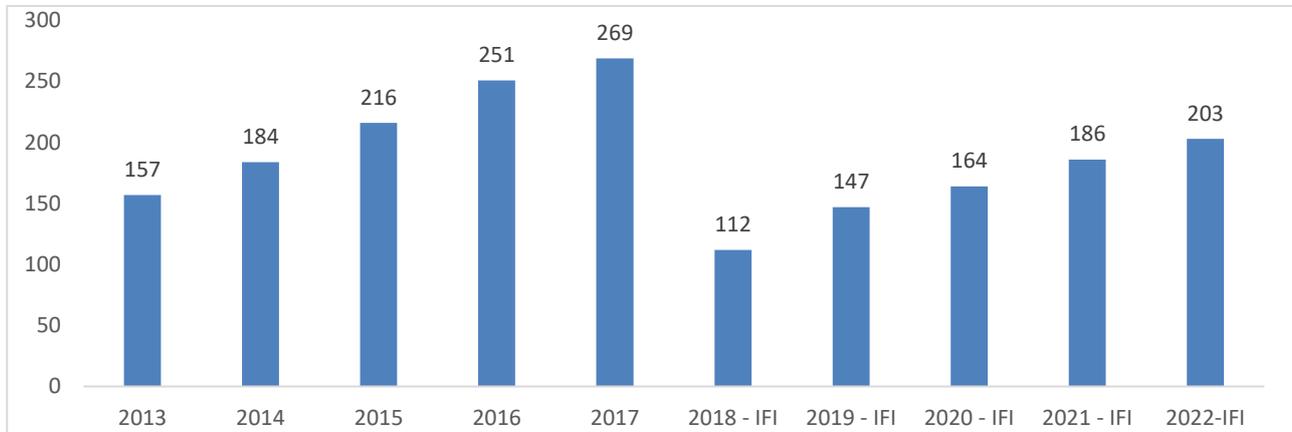
Après l’année 2018, exceptionnelle à bien des égards (passage de l’ISF à l’IFI, prélèvement à la source, troubles sociaux importants), le comportement des foyers redevables à l’IFI est significatif. Le nombre des donateurs a augmenté d’un peu plus de 67% en cinq ans, depuis la mise en place de cet impôt, et de plus de 7% au titre de l’année 2022.

<sup>8</sup> Nous tenons à remercier l’équipe de la Direction générale des Finances publiques, à la fois pour la transmission des informations et pour l’utile dialogue qui a permis de les lire correctement et de les présenter dans cette publication. De nombreux échanges ont été nécessaires, il convenait de vérifier en commun la continuité et la cohérence de l’information, notamment en débusquant, en coopération, certaines erreurs, probablement involontaires, de déclarations.

## 2. Les montants déclarés

Il semble que les collecteurs aient réussi à retrouver une démarche de conviction en direction de ceux qu'ils appellent les *grands donateurs*. L'évolution des montants déclarés au titre de l'IFI présente ainsi une nette augmentation, en cinq années.

Graphique 7 : Évolution des montants déclarés (en millions d'euros)



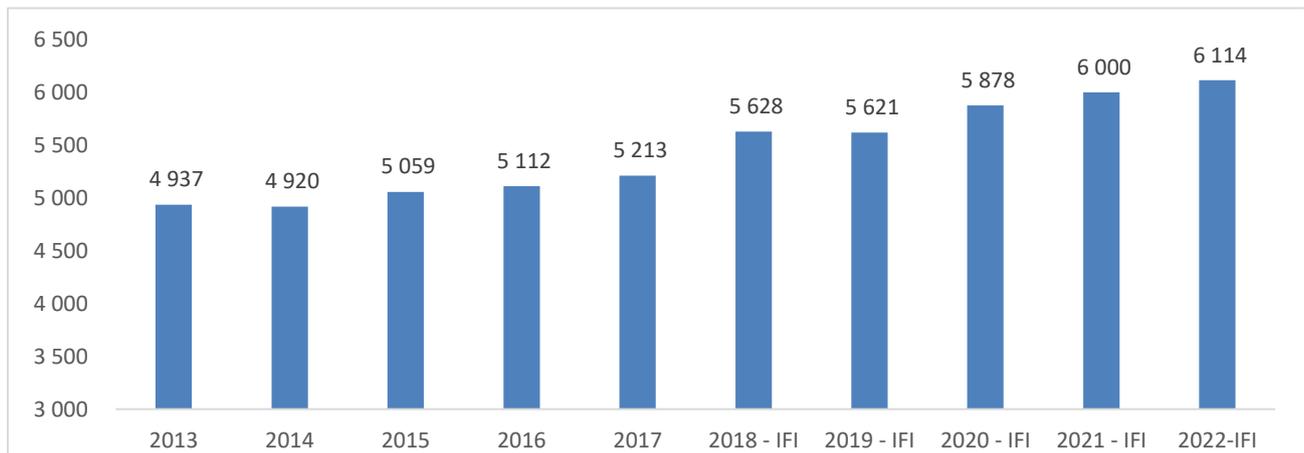
Source : Direction générale des Finances publiques. Traitement Recherches & Solidarités. Montants en euros courants.

La barre des 200 millions d'euros a été franchie en 2022, avec une augmentation de plus de 9%. Cette performance se situe très nettement au-dessus de l'inflation de 5,2% constatée par l'INSEE.

## 3. Évolution du don moyen

Il s'agit de l'ensemble des dons déclarés au titre de l'ISF, puis de l'IFI, au cours d'une année, à une ou plusieurs fondations ou organismes éligibles, en France. Le graphique montre clairement une plus grande propension à donner, parmi les assujettis à l'Impôt sur la Fortune Immobilière que parmi les assujettis à l'ISF.

Graphique 8 : Évolution du don moyen (en euros)



Source : Direction générale des Finances publiques. Traitement Recherches & Solidarités. Montants en euros courants.

Après une faible évolution du don moyen au titre de l'ISF, entre 2013 et 2017, la mise en place du nouveau système montre une augmentation de l'ordre de 8%, en 2018, une stabilisation en 2019, et une nouvelle augmentation de près de 5%, en 2020 et de 2% au titre de l'année 2021. L'année 2022 marque, certes une nouvelle progression, mais inférieure à 2%, elle est cette fois loin de compenser l'inflation de 5,2%.

## 4. La densité des donateurs

Il s'agit du rapport entre le nombre de foyers donateurs et celui du nombre des redevables au titre de l'ISF jusqu'en 2017, et de l'IFI, au cours des cinq dernières années.

Graphique 9 : Évolution de la densité des donateurs (rapport entre leur nombre et celui des redevables)



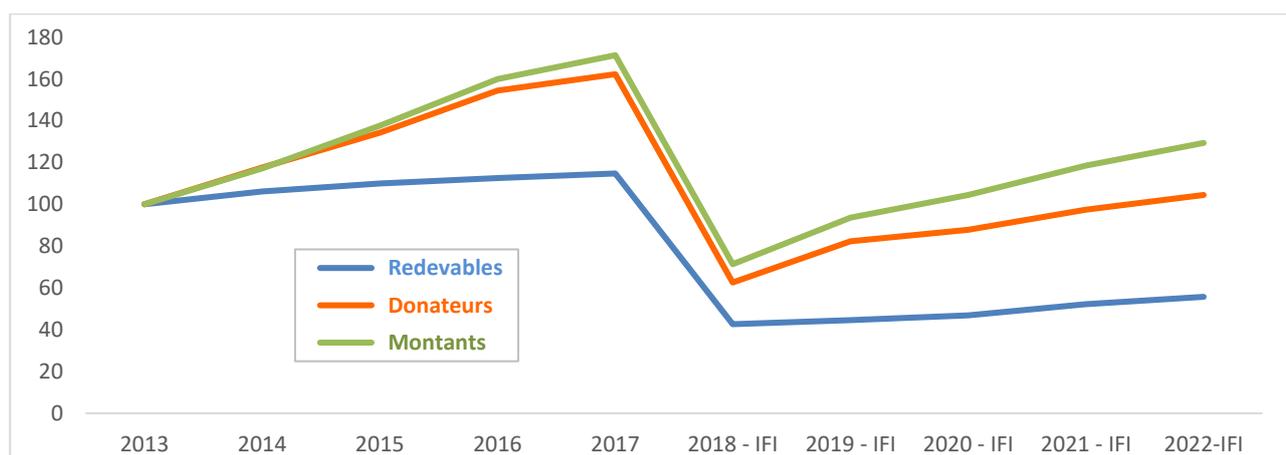
Source : Direction générale des Finances publiques - Traitement R&S

Ce que nous appelons *la générosité collective*, c'est-à-dire le nombre de donateurs au regard du potentiel que représentent les redevables à l'impôt en vigueur, n'évolue plus depuis trois années. Indiquons toutefois que 70% des donateurs, au titre de l'IFI, déclarent aussi un don au titre de l'impôt sur le revenu. Ils peuvent alors s'appuyer sur les deux dispositifs, et soutenir, à la fois, des organisations consacrées à la recherche, à l'enseignement supérieur ou artistique... (bénéficiaires de la réduction IFI<sup>9</sup>) et des associations relevant des actions de terrain, notamment dans le domaine social, éligibles aux dispositifs de l'impôt sur le revenu.

## 5. Un bilan en trois critères

Pour résumer cette observation, un graphique présente, en base 100 en 2013, dans un objectif de rapprochement, les évolutions respectives, du nombre de redevables (ISF puis IFI), du nombre de donateurs et des montants déclarés.

Graphique 10 : Évolution selon trois critères, en base 100 en 2013



Source : Direction générale des Finances publiques - Traitement R&S. Montants en euros courants.

On passera rapidement sur l'évolution entre 2017 et 2018, avec le passage de l'ISF à l'IFI et une diminution proportionnellement de même ampleur concernant les trois paramètres observés. À partir de l'année 2018, l'évolution du nombre des donateurs a été plus forte que celle des redevables. Et même si c'est assez faiblement, la courbe des montants se détache un peu plus nettement de celle des donateurs, à partir de l'année 2020.

<sup>9</sup> [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000037988624](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000037988624)

## En guise de conclusion

Il ne faut pas perdre de vue le fait que l'État – soit l'ensemble des citoyens – bonifie les dons en réduisant l'impôt. Au titre de l'impôt sur les revenus, cette bonification peut être évaluée à 2 milliards d'euros, environ, une estimation compte tenu des deux taux de 66% et de 75%. Au titre de l'IFI, elle correspond à plus de 140 millions d'euros. Soit 2,14 milliards d'euros, au total des deux dispositifs fiscaux. Et qu'on ne se risque pas à qualifier cette bonification de *niche fiscale* : une part des dons reste à la charge des contribuables et il n'y a aucune contrepartie<sup>10</sup>.

## III – Le cas particulier des dons aux partis politiques<sup>11</sup>

Depuis l'année 2013, les contribuables peuvent déclarer leurs dons aux partis politiques, d'une manière distincte, dans leur déclaration de revenus. L'année 2013 pouvant être considérée comme une année de transition, nous observons l'évolution du nombre de donateurs et des montants correspondants, à compter de l'année 2014, dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Évolution des dons déclarés, destinés aux partis politiques

Années	Donateurs (1)	Montants déclarés (en millions d'€)	Don moyen (en euros)
2014	380 000	108,0	284
2015	327 000	94,0	287
2016	291 686	83,7	287
2017	265 907	80,8	304
2018	189 000	57,0	302
2019	163 000	58,0	356
2020	152 200	55,3	363
2021	188 000	64,6	344
<b>2022</b>	<b>187 000</b>	<b>62,2</b>	<b>333</b>

Source : Direction générale des Finances publiques. Traitement Recherches & Solidarités. (1) Il s'agit des donateurs imposés et des donateurs non imposés, d'une manière homogène au fil des années.

Une stagnation du nombre de donateurs, une légère régression des montants déclarés et du don moyen : tels sont les constats de ce bilan de l'année 2022.

## IV - La collecte 2022

### 1. L'estimation

Selon une démarche basée sur de nombreuses enquêtes menées auprès des donateurs, nous pouvons constituer ce montant selon trois composantes :

- La première, particulièrement robuste et de l'ordre de 60% de l'ensemble des dons, dûment vérifiée et homogène d'une année sur l'autre, correspond au montant des dons déclarés auprès des services fiscaux. Il est, comme on vient de le voir, d'un peu plus de 3 milliards d'euros en 2022, dans le cadre de l'impôt sur le revenu, auxquels on ajoutera un peu plus de 200 millions d'euros au titre de l'IFI. On parvient ainsi à 3,225 milliards d'euros déclarés fiscalement.
- La deuxième correspond aux dons non déclarés, qui auraient pu l'être, dans la mesure où ils sont effectués par chèques, virements ou autres moyens dont la plupart des dons en ligne permettant de

<sup>10</sup> Voir l'article de Xavier Delsol et Jacques Malet du 16 octobre 2012 – [Ici pas de niche, donc pas de chien](#) – R&S.

<sup>11</sup> Précisions sur la réglementation sur le site du ministère de l'Intérieur : [Impôt sur le revenu - Don à un parti politique \(réduction d'impôt\) \(interieur.gouv.fr\)](#).

délivrer un reçu fiscal, d'une part, et aux dons qui ne peuvent pas faire l'objet d'une déclaration, faute de reçu fiscal (dons de la main à la main, arrondis sur salaire ou arrondis en caisse, dons par SMS...), d'autre part.

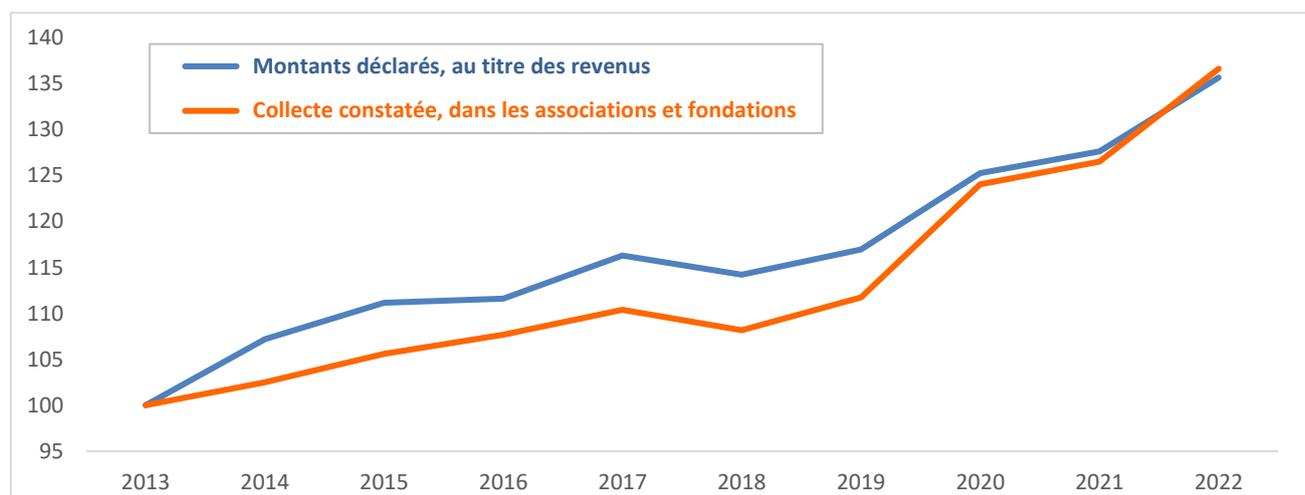
Ainsi, en toute transparence quant au calcul effectué<sup>12</sup>, l'estimation concernant les dons des particuliers pourrait se situer, pour l'année 2022, **entre 5,4 et 5,6 milliards d'euros**.

## 2. Évolutions comparées

**Source et méthodologie :** Cette analyse s'appuie cette année sur les montants de collecte, hors legs, de 155 associations et fondations qui ont reçu des dons de la part des particuliers en 2022<sup>13</sup>. Ensemble, les montants pris en compte représentent 1,75 milliard d'euros. Ce panel<sup>14</sup>, suivi soigneusement d'une année sur l'autre, constitue un outil dont la fiabilité a été constatée, en rapprochement avec les données fournies par la DGFIP.

Ensemble, la collecte de ces 155 organismes observés en 2022, affiche une augmentation de 8%, soit une évolution très proche de celle constatée à partir des données de la DGFIP (+ 6,3%)<sup>15</sup>. Ceci montre une nouvelle fois l'importance de rapprocher ces deux sources pour s'assurer de la robustesse de la mesure et des constats utiles pour les collecteurs. Le graphique suivant permet de montrer comment ont évolué, sur dix années, les montants déclarés, au titre de l'impôt sur le revenu, et la collecte de notre panel d'associations et fondations.

Graphique 11 : Évolution des montants déclarés et de la collecte des associations (base 100 en 2013)



Source : Direction générale des Finances publiques. Traitement et suivi de la collecte - Recherches & Solidarités.

Les deux courbes, un peu éloignées jusqu'en 2018, se sont rapprochées jusqu'à presque se rejoindre en 2020 et 2021. En 2022, la collecte mesurée par nos soins progresse un peu plus vite que le montant des déclarations fiscales, vraisemblablement par un « effet Ukraine » et l'arrivée de nouveaux donateurs moins au fait d'un système fiscal assez complexe.

<sup>12</sup> Détaillé dans l'édition 2022.

<sup>13</sup> Les montants de collecte ont été obtenus soit directement auprès des associations et des fondations, soit dans les *comptes d'emploi des ressources* publiés sur le site des organisations ou sur le site du Journal officiel. Un retour sur l'année antérieure permet de tenir compte des ajustements que certains collecteurs sont amenés à faire, afin de nous assurer d'un suivi annuel le plus juste possible.

<sup>14</sup> Rappelons ici la différence en termes de définition, entre un *échantillon*, correspondant à un nombre significatif d'individus lors d'une enquête, et un *panel* correspondant au suivi d'une cohorte d'individus, suivis d'une année sur l'autre.

<sup>15</sup> Pour mémoire, en 2021, les évolutions respectives étaient de 2% et 1,9%, et en 2020 de 11% et 7,1%, année exceptionnelle avec la crise sanitaire au cours de laquelle les donateurs n'ont pas tous eu le réflexe de déclarer leurs dons.

L'année 2022 est en effet une année particulière, et il n'est pas simple, dans le suivi de la collecte de certaines très grandes organisations, de faire la part de ce qui a relevé du soutien aux Ukrainiens, de l'aide sociale à l'étranger, et de l'aide sociale en France. Nous nous limiterons donc à quelques tendances :

- L'aide sociale en France, la protection de l'environnement et la cause animale se portent plutôt bien ;
- Pour les domaines de l'éducation, de l'histoire et du patrimoine, et pour les Organisations de Solidarité Internationale qui agissent en matière de santé, le bilan 2022 se situe sensiblement à la moyenne générale.
- En revanche, la recherche médicale et l'aide aux malades ainsi que les OSI d'aide au développement ont été un peu à la peine.

### 3. Les 40 collectes les plus importantes en France

Cette présentation s'appuie sur les montants de collecte de 2022 auprès des particuliers, hors legs et dons des entreprises. Les rangs indiqués ici constituent des repères et en aucun cas un palmarès pour juger de la notoriété ou encore moins du « rendement de collecte » des uns par rapport aux autres.

*Tableau 2 : Présentation des 40 collectes plus importantes en 2022*

Organismes collecteurs	Rang 2022	Organismes collecteurs	Rang 2022
Croix-Rouge	1	Société Nationale des Sauveteurs en Mer	21
Restos du cœur	2	Fondation Notre Dame	22
Secours Catholique (association et fondation)	3	Fondation des Monastères	23
Association Française contre les Myopathies (AFM)	4	Amnesty International	24
Médecins Sans Frontières (association et fondation)	5	Fondation de France (hors fondations abritées et hors urgence)	25
Comité français pour l'Unicef	6	L'Œuvre d'Orient	26
Médecins du Monde	7	AIDES	27
Ligue nationale contre le cancer	8	Aide à l'église en détresse	28
Action contre la faim	9	Petits frères des Pauvres	29
Handicap international	10	Fondation pour la recherche médicale	30
Secours populaire	11	CFRT Le jour du Seigneur	31
Apprentis d'Auteuil	12	Fondation du Patrimoine	32
Secours Islamique	13	Fondation WWF	33
Fondation abbé Pierre pour le logement des défavorisés	14	Fondation 30 millions d'amis	34
Société protectrice des animaux	15	Fondation Arc	35
Institut Curie	16	APF France Handicap	36
Greenpeace	17	La Chaîne de l'Espoir	37
CCFD - Terre Solidaire	18	Enfants du Mékong	38
Institut Pasteur	19	Plan International France	39
SOS Villages d'enfants	20	Ordre de Malte	40

*Source : Recherches & Solidarités. Données recueillies directement auprès des associations ou des fondations ou sur les comptes d'emplois des ressources qui sont publiés sur leur site ou au Journal officiel.*

Contrairement à une idée reçue, le cumul des montants des cinq premières collectes est inférieur à 9% de ce qu'ont donné les Français en 2022, et les montants correspondant à ces 40 organismes collecteurs ne dépasse pas la proportion de 25%, ce qui laisse un très large espace à toutes les autres associations et fondations.

***N'étant pas à l'abri d'une erreur ou d'une omission, nous remercions par avance les associations et les fondations concernées, ainsi que les experts de ces sujets pour leurs éventuelles remarques.***

## V – Comprendre les donateurs

Le réseau associatif Recherches & Solidarités se donne pour objectif de mieux connaître les différentes formes de solidarité : outre les données disponibles et réunies coproduites avec nos partenaires, nous produisons également de la connaissance, ici grâce à cette recherche entreprise par Sophie Rieunier professeure des universités, membre du CA de l'association Recherches et Solidarités et les étudiants du Master II « Gestion des Entreprises Sociales et Solidaires » de l'Université Gustave Eiffel.

### Comprendre les donateurs en France en 2023, selon trois tranches d'âges : Résultat d'une étude quantitative

#### Sous la direction de Sophie RIEUNIER :

Chahrazade Abdellaoui, Anaïs Benguigui, Mehdi Chaoua, Cécile Decologne, Maïté Delhelle, Soukaina El Babet Idrissi, Maria Goncalves, Nassira Lahtani, Yassine Lahtani, Vanessa Mani, Nathalie Marntieau-Launay, Pascaline Morisseau, Emeline Peltier-Pierre, Alix Perney, Imre Prodhomme, Jennifer Souce, Guillaume Tartar, Mamadou Traoré.

## 1. Introduction

En 2005, nous avons réalisé, avec Gaëlle Boulbry et Camille Chédotal, une recherche intitulée « *Comment faire face à la maturité du marché de la collecte de fonds pour une association de solidarité ? Rajeunir la cible et / ou changer de méthode de collecte* »<sup>16</sup> ? Cette recherche reposait sur l'interrogation par questionnaire, de plus de 850 personnes, donatrices ou pas. À l'époque, cette recherche avait montré que le comportement de don monétaire des « 30-49 ans » était assez proche de celui des « 50 ans et plus », même si ces derniers donnaient des montants nettement supérieurs que ceux de la tranche d'en dessous et étaient un peu plus nombreux à donner. Nous avons pointé un comportement de générosité certain chez les « 18-29 ans » mais qui s'exprimait par des petits montants donnés, et beaucoup de dons en « face à face », à des SDF dans la rue, en dons de nourriture dans les magasins ou en termes de don de sang par exemple.

Si les jeunes donnaient à l'époque, suite à des sollicitations directes, les « 30-49 ans » donnaient pour 36%, suite à un mailing papier, et pour 47% suite à une émission TV. Les « 50 ans et plus » favorisaient aussi ces deux modes de sollicitations, avec 60% des donateurs qui passaient à l'acte suite à un mailing papier et 32% suite à une émission TV.

Depuis 2005, l'environnement socio-économique et numérique a considérablement évolué, entraînant à notre sens, de nouveaux comportements de dons avec de nouveaux outils de collecte de fond. Ainsi, [le crowdfunding](#), [la collecte sur les sites internet](#), [sur les réseaux sociaux](#), [le micro don](#), [la collecte par le gaming comme l'évènement « Z-Event »](#) sont apparus dans le paysage du fundraising, ces dix dernières années, et ont sans doute fait évoluer le comportement de don en France. Par ailleurs, selon les collecteurs, il est toujours difficile de convaincre les moins de 50 ans de donner.

L'étude en cours propose donc d'explorer en profondeur, le comportement de 57 donateurs en 2023. Les pages qui suivent en offrent une synthèse. Un dossier plus complet, présentant l'ensemble des résultats, avec les verbatim des interviewés, sera présenté en 2024 sur le site de Recherches & solidarités.

---

<sup>16</sup> Boulbry G., Chédotal C. et Rieunier S. (2005), *Comment faire face à la maturité du marché de la collecte de fonds ? Rajeunir la cible et / ou changer de méthode de collecte ?*, cahier de recherche issu du 21ème congrès de l'AFM, 19 et 20 mai 2005 à Nancy, 40 pages. Disponible sur archives ouvertes / hal.

## 2. Méthodologie de la recherche

La méthodologie de recherche repose sur une grande collecte de données qualitatives à base d'entretiens individuels réalisés en face-à-face. Ainsi 57 individus ont été interrogés à leur domicile selon un guide d'entretien où « *le processus de décision* » pour réaliser un don monétaire a été exploré. Ces 57 personnes ont été sélectionnées selon des critères d'âge, de sexe, et de niveaux d'études afin d'avoir des « sous échantillons » diversifiés sur ces trois critères sociodémographiques (voir le tableau 1). Ces trois variables ont été retenues car elles sont des facteurs explicatifs du don en France.

Tableau 5 - Présentation des « informants » de la présente étude qualitative

Classe d'âge	18 – 30 ans 15 personnes	31 – 49 ans 21 personnes	50 ans – 84 ans 21 personnes
Sexe	8 femmes 7 hommes	12 femmes 9 hommes	12 femmes 9 hommes
Niveau d'étude	4 « bac ou inférieur » 1 « bac +2 » 4 « bac +3 » 6 « bac +4 ou +5 »	6 « bac ou inférieur » 4 « bac +2 » 5 « bac +3 » 6 « bac +4 ou +5 »	9 « bac ou inférieur » 4 « bac +2 » 2 « bac +3 » 6 « bac +4 ou +5 »
Nombre d'enfants	15 « sans enfant » du fait de leur âge	4 n'ont pas d'enfants 7 ont 1 enfant 4 ont 2 enfants 4 ont 3 enfants 2 ont 4 enfants et plus	0 n'ont pas d'enfants 4 ont 1 enfant 9 ont 2 enfants 7 ont 3 enfants 1 ont 4 enfants et plus

Les entretiens ont duré entre 30 minutes et 1h10. Ils ont été enregistrés suite à l'acceptation écrite de la personne interrogée, et ont ensuite été intégralement retranscrits. Une analyse de contenu thématique a été ensuite réalisée par Sophie Rieunier. L'originalité de cette collecte repose sur le fait que cette recherche est issue d'une démarche pédagogique, réalisée au sein du Master II « Gestion des entreprises sociales et solidaires » de l'Université Gustave Eiffel<sup>17</sup>, comme support de cours d'études des publics. Chaque étudiant du master a été actif dans cette vaste étude, en collectant les données et en réalisant un double codage des entretiens. Cette démarche pédagogique a été réalisée en partenariat avec l'association Recherches & Solidarités, intéressée par les résultats.

Nous avons pris le parti de travailler sur trois tranches d'âges successives afin de pouvoir comparer nos résultats aux résultats obtenus en 2005. Par ailleurs, ces trois tranches d'âges reflètent des moments de vie qui sont de nature à influencer le comportement de don (voir plus loin, la notion de *cycle de vie familial*). Les objectifs de cette étude étaient d'explorer le processus de décision des donateurs aujourd'hui. Plus spécifiquement, les thèmes suivants ont été abordés lors des entretiens :

- Exploration du premier don monétaire fait à une association (si la personne s'en souvenait)
- Dons réalisés à destination d'associations en 2020, 2021 et 2022 : à qui ? Pourquoi ? Comment ? Quelles sont les causes qui mobilisent la personne interrogée ? Moyens utilisés pour réaliser ses dons monétaires ?
- Exploration des émotions ressenties lors des dons monétaires des trois dernières années
- Construction de la confiance vis-à-vis des associations
- Comportements « post dons » : interactions avec les associations et moyens utilisés par la personne pour se tenir au courant de l'utilisation de ses dons

L'avantage de cette démarche qualitative est d'être complémentaire des analyses de nature quantitatives faites par Recherches & Solidarités. Elle permet d'aller en profondeur sur le mode de réflexion des individus et de comprendre leurs comportements. Les limites de cette approche qualitative reposent sur le fait que nous sommes en « étude exploratoire », cette étude n'a pas la prétention d'être parfaitement représentative de chaque tranche d'âge.

<sup>17</sup> Pour en savoir plus sur ce master II, proposé uniquement en « formation continue » (= pour des salariés du secteur de l'ESS ou en reconversion) : <https://www.iae-paris-est.fr/formation/marne-la-vallee/master-gestion-des-entreprises-sociales-et-solidaires-gess>

## La notion de « cycle de vie familial » et les étapes du développement humain : fondements théoriques de l'approche par tranches d'âges

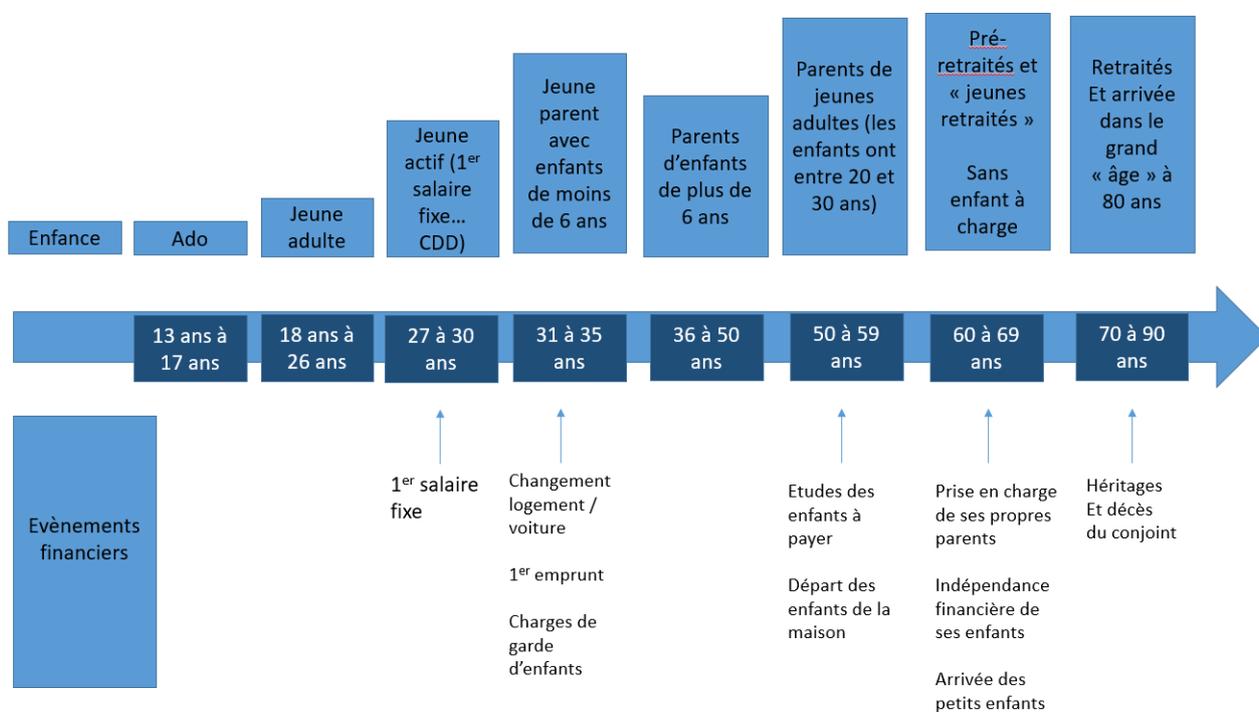
Avant d'aborder les résultats de cette démarche, il nous semble utile de rappeler que le fondement théorique de cette recherche repose sur le « *cycle de vie familial* ». Si cette notion est assez ancienne en sciences humaines, elle vient néanmoins de faire l'objet d'un ouvrage entier en 2022<sup>18</sup>. L'idée, très résumée ici est, qu'à chaque tranche d'âge, correspondent des étapes de vie de nature à influencer le comportement de l'individu. Cette notion est utilisée notamment en « *comportement du consommateur* », pour expliquer par exemple, les achats immobiliers au cours de la vie. Elle est également beaucoup utilisée dans le monde bancaire puisque l'individu passe de besoins de financements (lorsqu'il est jeune), à des besoins de placements financiers lorsqu'il prend de l'âge.

Cette notion de « *cycle de vie familial* » nous semble également pertinente pour expliquer le comportement de don monétaire car il est souvent lié au « *reste à vivre* » de l'individu. Par exemple, on peut bien gagner sa vie à l'âge de 38 ans mais être dans une période où il faut rembourser son prêt immobilier, son prêt pour la voiture, payer la crèche des enfants, et finalement, avoir un « *reste à vivre* » inférieur à celui qu'on avait quand on avait 30 ans, sans toutes ces charges.

De plus, cette notion de « *cycle de vie familial* » explique, en partie, les préoccupations des différentes tranches d'âges en termes de causes sociales : on sera certainement plus sensibles à la cause des enfants si on vient d'en avoir, et plus sensibles à la maladie de Parkinson si on connaît directement des personnes atteintes lorsqu'on prend de l'âge.

Enfin, « *ce cycle de vie* » est certainement aussi explicatif du nombre d'heures d'utilisation des outils numériques, de la confiance qu'on peut accorder à ce qu'on trouve sur internet, au fait de payer en ligne, ou encore, à ce qui est dit sur les réseaux sociaux.

Le schéma ci-dessous résume les différents âges de la vie et les éléments marquants susceptibles de faire évoluer le comportement de dons.



<sup>18</sup> Dupont S. et al. (2022), *Le cycle de vie des familles contemporaines*, ed. Erès, 2022, 360 pages.

### 3. Les résultats obtenus en comparatif entre les trois générations

En résumé, nous cherchons à répondre à deux grandes questions au travers de cette étude :

1. En 2023, quel est le processus de don des trois tranches d'âges étudiées ici : les « jeunes » (18 – 30 ans), les « jeunes parents actifs » (30 – 49 ans), les « seniors » (50 ans et plus) ?
2. En quoi les outils numériques ont-ils changé le « rapport au don » depuis 2005 ?

Dans un souci de concision, nous allons traiter ici des principaux résultats obtenus. D'autres résultats seront présentés dans le document ultérieur que le lecteur pourra trouver sur le site de Recherches & Solidarités, en 2024.

#### A - Les dons réalisés à destination d'associations en 2020, 2021 et 2022

Chez les « 18 -30 ans », le premier don a souvent été réalisé suite à « une sollicitation en « face à face » (pour la moitié des personnes interrogées). On retrouve ici le même comportement qu'en 2005 mais qui a légèrement évolué dans sa forme. Ainsi, cette tranche d'âge a donné, suite à un démarchage de « *street enquêteurs souhaitant du prélèvement automatique* », mais aussi, suite à du porte à porte (pour les pompiers), ou encore, à de la quête nationale dans la rue (pour la Croix Rouge). De manière périphérique, deux jeunes ont donné suite à une émission télévisée (pour « 30 millions d'amis » et pour « les restos du cœur ») ou lors d'évènements (Zevent pour une personne, un évènement pour les Restos du Cœur pour une autre). Enfin, trois personnes ont donné car elles connaissaient personnellement un bénévole de l'association.

Chez ces « 18 – 30 ans », on observe un comportement de don « hybride » à propos des bénéficiaires de leurs dons. On retrouve en effet à la fois des structures très connues « les Restos du Cœur », « la Croix Rouge », « Terre Solidaire », « la SPA », « 30 millions d'Amis », « WWF », « Wikipédia », « ZEvent », « les pompiers », « le Secours Catholique ». Mais aussi, des associations plus confidentielles, dans lesquelles ils connaissent des salariés ou des bénévoles : des associations liées à un lieu de culte, « Sos Chrétiens d'Orient », une association qui œuvre pour le Burkina, « Solidarité Arménie », « IFAY », « Les petits qui piquent », un club de foot.

Les causes qui mobilisent les « 18 – 30 ans », et auxquelles ils se déclarent sensibles lors des entretiens, sont par ordre : la pauvreté et l'alimentation (11 personnes sur 15), l'écologie et les animaux (10 personnes sur 15), les enfants (5 personnes), les structures liées à la religion (5 personnes), les guerres (4 personnes) et de manière totalement anecdotique, Wikipédia, le cancer, et les pompiers (1 personne à chaque fois).

Les répondants évoquent de grandes préoccupations pour la précarité et la pauvreté. Ils sont très sensibles au fait que les personnes n'aient pas de quoi se nourrir décemment ou n'aient pas de quoi combler leurs besoins primaires. Ensuite, nous notons, sans grande surprise, un intérêt très fort pour l'écologie et le changement climatique. De manière surprenante, la religion est aussi apparue dans leur discours alors qu'on aurait pu croire que cette tranche d'âge était peu liée à la religion. Ici, les trois religions principales sont évoquées. Ces répondants se déclarent croyants et pratiquants et expliquent comment la religion leur prescrit « le don monétaire à leur lieu de culte » (pour la quête ou pour aider à reconstruire des bâtiments), mais aussi, « de donner à son prochain ». En revenant sur les statistiques nationales de l'INSEE<sup>19</sup> sur la religion, nous avons réalisé que ce résultat est compréhensible dans la mesure où, sur la tranche des « 18-49 ans », 47% des personnes interrogées se déclarent affiliées à une religion (notamment, 25% des personnes se déclarent catholiques, 9% « autres chrétiens » et 11% musulmans).

Enfin, on pourra noter que les maladies apparaissent très peu dans leur discours (seule une personne évoque le cancer). Ceci s'explique sans doute par le fait que sur cette tranche d'âge, il est très rare de rencontrer de gros problèmes médicaux, et même leurs parents, ne sont pas encore très touchés par des maladies chroniques ou mortelles.

---

<sup>19</sup> Insee (2023), *La diversité religieuse en France : transmissions intergénérationnelles et pratiques selon leurs origines*, 10 pages. Étude menée par questionnaire auprès de 27 200 personnes habitant en France.

Chez les « 30 – 49 ans », le comportement de don semble légèrement différent car on peut constater que la quasi-totalité des dons faits depuis 2020 sont au profit de très grosses structures, très connues, dont on parle souvent à la télévision, et le reste, pour des toutes petites structures qui passent par des appels à dons lié aux réseaux sociaux. Ainsi, dans les associations de forte notoriété, ont été citées : les Restos du Cœur (5 personnes), la Croix rouge (5 personnes), l'AFM-Téléthon, l'Unicef, Emmaüs, la Fondation Abbé Pierre, Care, le Sidaction, MSF, ELA, Gustave Roussy, Greenpeace, le Samu Social, le Secours Populaire, le Secours Islamique, SOS racisme, la Fondation d'Auteuil, Zevent. Et de manière anecdotique, les Orphelins de la SNCF, et des petites structures pour aider des familles dans le besoin (Charity concept), Humani Terre (pour la Palestine), la construction de puits ou l'aide à des familles dans le besoin.

Les causes qui mobilisent les « 30 – 49 ans » et auxquelles ils se déclarent sensibles sont dans l'ordre : la pauvreté et l'alimentation (15 personnes sur 21), les enfants (8 personnes sur 21), les structures liées à la religion (7 personnes sur 21), les maladies (7 personnes sur 21), les guerres et droits humains (5 personnes), l'écologie et les animaux (4 personnes). On perçoit donc ici des similitudes avec la tranche d'âge précédente sur la sensibilité très forte pour les personnes dans la précarité, mais on perçoit des préoccupations plus fortes pour la cause des enfants. Ceci s'explique aisément lorsqu'on sait que l'âge pour avoir son premier enfant se situe en France, en moyenne vers 29 ans. Dès lors, il est logique d'être plus sensible aux enfants défavorisés. On peut remarquer également que sur cette tranche d'âge, la sensibilité aux maladies est plus forte. Nos répondants évoquent, soit des maladies qu'ils ont eu peur de contracter personnellement, comme le Sida ou le cancer, soit des maladies touchant les autres (ex : MSF, ELA, Téléthon), soit des personnes proches qui leur demandent de contribuer pour leurs enfants : « for Margot » ou « Paris Églantine pour les malvoyants ».

Enfin, chez les « 50 ans et plus », sur les dons faits depuis 2020, on retrouve encore une fois, la pauvreté et l'alimentation (14 personnes sur 21), les maladies (12 personnes sur 21), les enfants (9 personnes sur 21), les structures liées à la religion (9 personnes sur 21), les guerres et droits humains (3 personnes), l'écologie et les animaux (3 personnes) et des structures de proximité comme les « éboueurs et les pompiers » (3 personnes) ou une association sportive (1 personne). Cette tranche d'âge semble donc ressembler à la précédente à l'exception de sa sensibilité plus forte sur les maladies.

En résumé, sur l'ensemble de ces causes, on peut donc percevoir une différence de sensibilité des tranches d'âge sur l'écologie (très présente chez les jeunes, mais beaucoup moins présente ensuite), ainsi qu'une grande différence sur les maladies. En effet, comme le montre le concept de « cycle de vie familial », plus on vieillit et plus on est soumis à des maladies graves, soit directement, soit pour ses parents. Il n'est donc pas surprenant de voir croître cette préoccupation dans le don au fil des âges.

De manière assez surprenante, la religion est citée dans toutes les tranches d'âge alors qu'on aurait pu croire que les français sont de moins en moins croyants. Dans le discours de nos interviewés, toutes les religions recommandent le don, mais toutes les institutions religieuses en demandent également pour elles afin d'aider à la construction ou à la rénovation de lieux de cultes, ou à l'aide aux populations défavorisées.

Il est intéressant de noter que ce don religieux n'est pas exclusif et bon nombre de répondants donnent à la fois à des structures confessionnelles, mais aussi, très souvent, aux Restos du Cœur et à la Croix Rouge. Nous pensons que ces deux associations sont plébiscitées par les croyants dans la mesure où elles touchent à l'alimentation et à la précarité. Or, l'idée promue dans les religions est d'aider à combattre cette pauvreté en priorité. On peut notamment remarquer que lors du Ramadan, plusieurs musulmans interrogés dans cette étude affirment qu'il est important d'offrir aux autres familles, la possibilité de manger dignement lors de la rupture du jeûne. Ils font alors des dons à de grosses structures liées à l'alimentation (les Restos du cœur notamment), mais aussi, à des cagnottes en ligne, ou directement, en offrant des repas à leurs voisins.

## B - Les outils de collecte utilisés en 2020, 2021 et 2022

Après avoir abordé la question des dons effectués depuis 2020 et des « *causes qui les mobilisent* », les enquêteurs ont abordé le thème des outils de collecte utilisés pour donner.

### En quoi les moyens de collecte ont-ils changé dans le comportement des donateurs depuis 2005 ?

Pour rappel, comme évoqué plus haut, en 2005, les « **21 -29 ans** » donnaient à l'époque suite à des sollicitations directes de type « *SDF dans la rue* » ou des collectes dans les magasins, et pour 20% d'entre eux, suite à une émission TV, les « **30-49 ans** » donnaient pour 36%, suite à un mailing papier, et pour 47% suite à une émission TV. Les « 50 ans et plus » favorisaient aussi ces deux modes de sollicitations, avec 60% des donateurs qui passaient à l'acte suite à un mailing papier et 32% suite à une émission TV.

Dans la présente étude, les moyens de collecte les plus utilisés par les « **18 – 30 ans** » sont : le **prélèvement automatique mensuel** (7 personnes sur 15), le **don en espèces en face à face** (6 personnes sur 15), et le **don par carte bleue (CB) sur internet** (5 personnes sur 15). D'autres moyens sont utilisés à la marge : le **micro-don** chez Mac Do (1 personne), le **don de points obtenus** dans une application de marche à pieds (1 personne), le **don en cagnotte** Leetchi pour aider une personne atteinte du cancer (1 personne), le don en **SMS** (2 personnes), et le **don en chèque** (1 personne).

Ces réponses appellent plusieurs remarques.

- Premièrement, par rapport à 2005, on peut remarquer la **diversité des outils de collecte de dons** utilisés par cette tranche d'âge. À l'époque, sur ces 8 moyens de donner de l'argent, seuls, le don en espèces, en SMS et par chèque étaient réellement pratiqués. Le don par carte bancaire commençait à peine, ainsi que le prélèvement automatique. Le don en cagnottes sur internet, le micro-don, le don de points, suite à l'utilisation d'applications, n'existaient pas.
- Deuxièmement, on peut constater l'extrême faiblesse du don **en chèques** qui s'explique clairement : cinq répondants évoquent spontanément dans l'entretien le fait « *qu'ils n'ont jamais eu chèque* » !
- Troisièmement, le **don en prélèvement automatique (PA)** n'est pas uniquement le résultat de « *street acteurs* ». Quatre personnes ont effectivement été démarchées par la Croix Rouge, WWF, IFAY, et Terre Solidaire par des enquêteurs professionnels, mais d'autres dons ont été faits suite à des sollicitations directes d'amis (ex : pauvreté au Burkina, « *les petits qui piquent (hérissons)* »), ou encore, de lieux de cultes (Église Chrétienne).
- Quatrièmement, sur le **don en Prélèvement Automatique**, trois personnes donnent toujours à la même structure depuis 3 ou 4 ans, mais les autres **ont arrêté** assez rapidement dans la mesure où elles n'avaient pas un salaire stable. Notons également que plusieurs répondants ont vivement critiqué cette technique de collecte avec « *street acteurs* » car ils se sentent agressés et ne veulent pas s'engager, maintenant, pour longtemps.
- Cinquièmement, les **dons en espèces** peuvent surprendre mais s'expliquent aisément : on constate un don pour le Secours Catholique fait en contre don de papiers cadeaux dans un magasin, un don aux pompiers suite au porte à porte, un don au club de foot local où la personne est bénévole, des dons faits au Maroc lors d'un voyage, un don pour la SPA lors de la visite d'un refuge, un don pour la Croix Rouge lors des collectes nationales. Mentionnons que ces dons ont des montants relativement élevés : **entre 20 et 60 euros**. Les enquêtés affirment avoir voulu « *vraiment aider* » les structures à qui ils ont donné par ce moyen.
- Sixièmement, les dons en Prélèvement Automatique sont de l'ordre de « 10 à 20 » euros par mois.
- Enfin, les dons en **CB sont assez récurrents** et on peut noter une certaine fidélité aux causes choisies. Par exemple, une répondante a fait 250 euros de dons aux Restos du Cœur avec son 1<sup>er</sup> salaire, puis a continué à donner chaque année à la même date en CB sur leur site. Ce don était important pour elle, elle attendait de pouvoir le faire.

En comparaison avec le comportement des jeunes en 2005, on retrouve donc tout à fait le comportement de don suite à [des sollicitations « en face à face »](#) puisqu'une dizaine de jeunes ont donné suite à une sollicitation pour du PA ou pour du don en liquide. [En revanche, la TV a disparu](#) de leurs discours, à l'exception d'une interviewée. La TV semble avoir été remplacée par Internet (don pour Wikipédia ou Zevent) ou par des images circulant sur les réseaux sociaux (notamment WhatsApp et Instagram).

**Pour ce qui concerne la tranche des « 31 – 49 ans »**, sur les dons faits depuis 2020, les moyens de collecte les plus utilisés sont : [le prélèvement automatique mensuel](#) (12 personnes sur 21 pour 16 PA par an car deux personnes donnent à plusieurs structures en PA) et [le don par carte bleue sur internet](#) (12 personnes sur 21). D'autres moyens sont utilisés à la marge : [don en chèque suite à un mailing](#) (3 personnes), [le don en liquide en face à face](#) (2 personnes), [le don via son entreprise](#) (1 personne).

Ces réponses appellent également plusieurs remarques et compléments :

- Premièrement, contrairement aux jeunes, on peut observer que [les dons ne se font presque pas en espèces](#). Ceci peut s'expliquer par le fait que cette tranche d'âge utilise plus la défiscalisation et a donc besoin d'une preuve de son don pour obtenir son reçu fiscal, même si, les jeunes ont raconté que lorsqu'on donne 20 euros en espèce à la Croix Rouge ou aux Pompiers, ils proposent un reçu fiscal. De plus, cette tranche d'âge dispose de chéquiers, ce qui peut permettre de régler des dons « *en direct* », sans passer par l'argent liquide (seul un répondant a mentionné ne pas avoir de chéquier dans cette tranche d'âge).
- Deuxièmement, [le don en CB se fait souvent de manière récurrente](#), à la même association, une fois par an. Par exemple, un répondant mentionne un don pour Greenpeace depuis 4 ans en CB.
- Troisièmement, on peut constater [une grande fidélité aux associations qui sont en PA \(Prélèvement Automatique\)](#). Certains répondants soulignent qu'ils sont en PA avec la même association depuis 10 ou 15 ans. Ces deux dernières remarques expliquent peut-être pourquoi les collecteurs de fonds ont du mal à convaincre les « **31 – 50 ans** » de donner : [ceux qui donnent sont dans un comportement de fidélité qui ne laisse pas beaucoup de place à des nouvelles sollicitations](#).
- Quatrièmement, tout comme pour la tranche d'âge précédente, [les PA ne proviennent que pour la moitié de démarchage de « street acteurs »](#). Le reste des PA est venu par sollicitation directe (notamment de lieux de cultes : Mosquée, Synagogue, Eglise), d'émissions de TV (Sidaction, Restos du Cœur), de reportages au JT (Greenpeace), de porte à porte (Croix Rouge) ou encore, du fait que la personne a été bénévole ou salariée dans la structure (Samu Social, Charity Concept).
- Cinquièmement, on retrouve ici l'importance du « *cycle de vie* » dans les discours des répondants. Plusieurs personnes affirment avoir attendu d'avoir [un salaire fixe](#) pour commencer à donner, vers 30 ans. D'autres bien entendu, ont commencé avant.
- Sixièmement, [ils donnent à un plus grand nombre d'associations en parallèle](#). Alors que la tranche des « **18 – 30 ans** » donnaient pour moitié, à une seule association par an depuis 2020, ici, seules 3 personnes sur 21 interrogées ont ce comportement. Les autres donnent pour la plupart à deux ou trois structures en parallèle chaque année. Quatre personnes donnent à plus de trois structures par an. Le fait d'être en PA mensuel avec une structure n'exclut pas le don ponctuel en CB ou d'une autre manière pour une autre cause. Les donateurs utilisent souvent plusieurs modalités pour effectuer leurs dons.
- Septièmement, [les montants donnés ici sont nettement supérieurs](#) à ceux des « **18 – 30 ans** », ce qui semble logique compte tenu de l'augmentation des revenus avec l'âge. Ainsi, en PA, la plupart des répondants donnent entre 15 et 20 euros, mais on peut mentionner que certains sont nettement au-dessus (jusqu'à 400 euros par mois pour du parrainage d'enfants). En CB, les dons vont de 10 euros à 2000 euros par an. Les chèques vont de 450 à 1400 euros par an.
- Enfin, on constate que dans le don en CB, plusieurs personnes affirment donner non seulement sur des sites internet d'associations, mais aussi sur des sites de [cagnottes en ligne suite à des appels vus sur les réseaux sociaux \(Facebook ou Instagram\) ou reçus via WhatsApp](#) (7 personnes sur 21). Nous reviendrons en conclusion sur ce changement de comportement.

En résumé, au regard du comportement de don mesuré en 2005, cette tranche d'âge a changé de comportement du fait du **PA mensuel** qui a beaucoup séduit les « **31 – 49 ans** » au fil des années. De plus, on voit également apparaître des demandes via les **réseaux sociaux** qui n'existaient pas à l'époque. **La TV**, au travers des émissions consacrées à des associations comme le Sidaction, les Restos du Cœur, le Téléthon, ou des reportages au JT sur la Croix Rouge ou Greenpeace, continue tout de même à générer du don ainsi que le **mailing papier** pour une très faible part.

**Pour ce qui concerne la tranche des « 50 ans et plus »**, sur les dons faits depuis 2020, les moyens de collecte les plus utilisés sont : le **chèque** (16 personnes sur 21), le **prélèvement automatique mensuel** (11 personnes sur 21 pour 15 PA par an car plusieurs personnes donnent à plusieurs structures en PA), le **don par carte bleue sur internet** (7 personnes sur 21), le **don en espèces** en face à face (7 personnes).

L'analyse du discours des « **50 ans et plus** » amène plusieurs remarques :

- Premièrement, comme nous pouvons le voir, **le chèque est ici nettement privilégié** dans la mesure où il constitue une « preuve » du don pour ensuite pouvoir avoir le reçu fiscal. Il correspond aussi au moyen de donner suite à un mailing papier.
- Deuxièmement, **les PA sont également très utilisés** par cette tranche d'âge, ce qui peut être assez surprenant. On peut néanmoins voir dans leur discours que ça correspond soit une sollicitation religieuse (par exemple, le denier du culte que l'église suggère de faire en PA à l'association Diocésaine ou une mosquée qui propose de s'engager à verser 100 euros par mois pour deux ans pour rénover la mosquée). Soit certaines personnes se sont engagées dans du parrainage d'enfants qui fonctionne en PA, ou encore, ont fini par accepter de passer en PA pour des associations suite à la proposition qui a été faite par mailing papier. Enfin, certaines personnes sont allées sur les sites internet d'associations à qui elles voulaient donner et ont accepté le PA proposé (exemple : pour la SPA). **Donc ici, le PA ne provient presque pas du « street marketing »**.
- Troisièmement, sur les « **64 ans et plus** », on peut noter que plusieurs ont affirmé « **ne pas aimer internet et les réseaux sociaux** » ou être incapables d'y faire un don. Un homme âgé a même demandé à sa fille de faire le don pour lui via internet en utilisant sa carte bleue à lui.
- Quatrièmement, **les montants donnés sont nettement supérieurs** à la tranche d'âge précédente avec des dons ponctuels qui peuvent atteindre 500 euros, des dons en liquide qui peuvent être de 250 euros ou encore du PA à 100 euros par mois. On sent ici que cette tranche d'âge a un « reste à vivre » supérieur à celui des « **30 – 49 ans** ».
- Enfin, on peut noter **une fidélité de plusieurs années** aux associations. Plusieurs répondants ont ainsi souligné que leur prélèvement automatique dure depuis 6 ou 10 ans, d'autres affirment donner à la même structure en chèque depuis 10, 20 ou même 30 ans. Ceci ne les empêche pas de réaliser en plus des dons ponctuels suite à des urgences, tremblements de terre, guerres, etc. Néanmoins, on sent que cette tranche d'âge a un comportement de don lié au soutien des mêmes causes depuis de nombreuses années.

En comparaison avec le comportement des « **50 ans et plus** » en 2005, on retrouve donc **l'importance du mailing papier** dans l'acte de don, qui génère du paiement en chèques ou du prélèvement automatique. **La TV** est également présente sur des associations comme le Téléthon, les Restos du cœur ou d'autres structures qui peuvent passer à la TV. Cependant, on notera que cette tranche d'âge a changé de comportement de collecte en donnant pour partie en prélèvement mensuel et non plus en dons ponctuels comme c'était le cas en 2005. Les plus jeunes de cette tranche d'âge ne semblent pas avoir peur du numérique, mais les plus âgés (70 ans et plus) ne sont pas prêts à donner sur internet.

## C - Les premiers enseignements de cette étude

*Par souci de concision, nous ne traiterons pas ici les réponses obtenues sur les émotions et la confiance liées aux dons des personnes interrogées. Ces thématiques seront traitées dans le document plus complet, qui sera publié en 2024 sur le site de Recherches & Solidarités.*

En résumé, les résultats présentés ici montrent que le comportement de don a nettement évolué depuis 2005, suite à deux innovations majeures :

- D'une part, l'invention du **prélèvement automatique** et le fait de l'avoir promu auprès des donateurs a engendré une sorte « *d'abonnement au don* » de la moitié de nos répondants. Ainsi, comme l'a mentionné une répondante « *on a fait un tableau où on a nos dépenses : Netflix, voilà et tout. Et les dons. Et du coup, c'est comme on paye l'eau, l'électricité, le gaz, ou Netflix ou l'abonnement Navigo. On sait que ça coûte tant d'euros mais on ne va pas remettre en cause le prix, ça y est, c'est fait. On paye et ça fait partie des charges* ». Ceci est à la fois confortable pour les associations car elles peuvent prévoir leur trésorerie, moins dépenser en frais de collecte et s'assurer une certaine fidélité à la cause, mais ceci rend de plus en plus difficile la conquête de nouveaux donateurs.
- D'autre part, **les réseaux sociaux et internet** ont à notre sens, totalement changé le rapport au don, ce qui complexifie la tâche des collecteurs. On observe ainsi une multiplication des sollicitations par les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et WhatsApp). Ces collectes sont lancées soit par des associations connues, soit par des « *micro structures* » voire par des particuliers qui connaissent d'autres particuliers dans le besoin. Le don passe alors par des plateformes comme Leetchi, Cotizup, Lydia, ou par des paiements directs par Paypal. Outre l'aspect technique du changement, **ceci engendre un autre rapport au don**. On assiste ici à un don plus spontané, où il est plus facile de créer du lien qu'avec les méthodes traditionnelles d'appels aux dons (mailings papiers et PA notamment).

Ainsi, l'individu qui donne à partir de WhatsApp réagit souvent à la demande d'un ami et de quelqu'un en qui il a confiance. Ensuite, la demande est souvent accompagnée de photos ou de vidéos faciles à visionner, qui vont montrer l'importance du problème. Une fois les dons faits via des cagnottes en ligne ou Paypal, la personne qui a sollicité le don va entretenir le lien avec le donateur en lui envoyant des nouvelles de la cause, d'autres photos de travaux en cours ou des vidéos des bénéficiaires. Elle va aussi pouvoir créer un sentiment « *d'appartenance à une communauté de donateurs* » qui vont pouvoir donner leur avis, encourager la progression des actions, etc. Les bénévoles de l'association pourront également participer à ces échanges et donner à leur tour. Enfin, une fois que l'objectif de la collecte aura été atteint, de nouvelles photos / vidéos vont témoigner de cette réalisation et permettre aux donateurs d'avoir un sentiment d'efficacité personnelle. Par ailleurs, toutes ces vidéos / photos seront autant de « *traces du don* » que la personne conserve dans son téléphone et sont de nature à construire la confiance et la preuve du don.

Après le « *vu à la télé* », nous avons aujourd'hui « *vu sur les réseaux sociaux* » et pour beaucoup de répondants, ceci est la preuve de la bonne utilisation des fonds par l'association. **Peut-être que quelque part, cette collecte par les réseaux sociaux et le nouveau « mailing papier » pour les « 18 – 50 ans »**. Nous terminerons par ce verbatim d'illustration à propos du don sur WhatsApp : « *Et surtout quand on a les retours, ça fait plaisir de voir les puits finis. Surtout qu'on n'a pas souvent l'occasion de voir les résultats de ce que tu as donné quoi. Ouais, et là, c'est vrai que de voir les puits et de voir l'eau qui coule, je ressens de la joie (gros sourire et yeux imbibés d'émotions)* » Karima, 43 ans.

## VI - Au-delà du don d'argent...

L'observation des données de Bercy est utile pour suivre la générosité des Français. Mais cette approche exclusivement financière et fiscale mésestime les nombreux visages de la générosité. La générosité ne se résume pas au don d'argent : des donateurs deviennent parfois des *donacteurs* aux multiples formes de dons, expression de générosité, aussi de solidarité et de citoyenneté.

### Du donateur au « donacteur »

D'après le Baromètre d'Opinion des Bénévoles 2023<sup>20</sup>, **6% des bénévoles sont passés par le « statut » de donateurs avant de donner de leur temps à leur association**. Il s'agit donc d'un chemin vers l'engagement qui mériterait d'être valorisé, notamment auprès des dirigeants associatifs qui pensent rarement à les solliciter pour les accompagner dans leurs actions au quotidien.

Allier le financement et le soutien bénévole, comme acteur, comme ambassadeur d'une cause, comme philanthrope, est aussi une forme de générosité dont Jean-Marie Destrée<sup>21</sup> donne un exemple : *Crée par le Secours Catholique, la Fondation Caritas France développe la générosité dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Près de 8000 donateurs soutiennent chaque année la fondation, avec un don moyen proche de 2000 euros, pour des projets innovants dans le champ de l'insertion par l'activité économique, la formation, l'hébergement ou l'accès aux droits des plus précaires. Plus récemment le programme Acteurs de Transitions fait le lien entre justice sociale et réponses aux enjeux écologiques.*

**Caritas est également une fondation abritante**<sup>22</sup> qui regroupe 106 fondations sous son égide dont 69 créées par des individus et des familles. Accompagnées par les équipes de la fondation, elles ont soutenu en 2022 plus de 350 projets pour un total de 4,4 M€. L'animation d'une communauté de fondateurs, pour plus d'engagement et d'impact, est un savoir-faire reconnu de la famille Caritas en France et dans le monde.

### Agir pour et avec les autres

Composante essentielle de la générosité des Français, le don d'argent n'est pas la seule forme de solidarité, expression de ce souhait d'aller vers les autres et de s'engager pour les autres. **L'AFM Téléthon illustre ce propos dans la plupart des communes** : la fête et les actions collectives se conjuguent pour donner à la fois leur première expérience de la générosité aux plus jeunes, et des résultats financiers qui ont permis tant de progrès au fil des années.

C'est aussi une des plus belles illustrations de cette alliance qui permet à l'action bénévole un magnifique **effet de levier** par rapport à la ressource financière. Par exemple, les 1 500 bénévoles de Vacances & Familles, les 11 000 acteurs des Petits frères des Pauvres, les 73 000 bénévoles des Restos du cœur, permettent, à partir d'une somme reçue d'un donateur, **de multiplier par 3 voire par 5**, la capacité d'action sur le terrain.

D'après le Baromètre d'Opinion des Bénévoles<sup>23</sup>, les intéressés se reconnaissent avant tout comme des *citoyens engagés*, et les associations ne sont pas le seul cadre d'engagement. Nombreux sont ceux qui sont actifs auprès des écoles, des mairies, des églises, des collectifs...

Philippe Bertrand<sup>24</sup>, est l'un des observateurs les mieux informés de **cette générosité citoyenne** : *au cours de ces dernières années, j'ai constaté des acteurs qui rajeunissent, quittent les grandes métropoles pour se rapprocher du terrain, et remettent en cause leur mode de vie, parfois leur carrière ; une sorte de retour aux sources, au moyen de tiers lieux, de cafés associatifs... Ce sont aussi des acteurs qui se mettent assez peu en avant, souvent arrivés jusqu'à l'émission par un amical signalement positif d'un copain.*

---

<sup>20</sup> Cf *La France bénévole en 2023*, en ligne sur [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)

<sup>21</sup> Délégué général de la fondation Caritas France

<sup>22</sup> L'Institut de France abrite 122 fondations et la Fondation de France un peu plus de 900.

<sup>23</sup> Cf *La France bénévole en 2022*, en ligne sur [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)

<sup>24</sup> Animateur pendant 16 années de l'émission « carnet de campagne », sur France Inter, présentant des initiatives originales très localisées.

Les actions solidaires dépassent aussi nos frontières : Delphine Wolff, membre du comité d'experts de Recherches & Solidarités, a fondé Sages-femmes sans frontières et elle a rapidement constaté, en Inde et au Bénin notamment, l'inflexion nécessaire de cette organisation, devenue peu à peu une véritable « **ONG couteau suisse** ».

*Bien sûr c'est l'acte de naissance qui constitue le point fort de l'action menée dans un pays disposant de peu de moyens, mais tout se tient : s'il n'y a pas un suivi attentif de la mère avant et après la naissance, s'il n'y a pas une éducation des filles pour éviter des grossesses très précoces, des garçons en matière d'éducation sexuelle, et auprès de la société toute entière pour lutter contre l'excision, c'est peine perdue... tous les savoir-faire sont utiles : depuis des étudiantes sages-femmes venant en stage sur place pour apprendre la débrouillardise, jusqu'à des étudiants de Clermont-Ferrand et des Lycéens de Limoges apportant leur soutien et correspondant avec leurs homologues béninois.*

Stéphane Demortillet<sup>25</sup> est également membre de notre Comité d'experts : *Chirurgiens engagés dans l'humanitaire, nous avons tous débuté grâce à une opportunité. En 1994, j'ai remplacé, au pied levé, un praticien universitaire pour effectuer une première mission pendant le conflit Bosnien, dans l'enclave de Tuzla avec Médecins Du Monde. Expérience fondatrice, poursuivie au Cambodge puis au Vietnam. Missions bâties sur le même format : quinze jours de présence, arrivée sur place, consultations, opérations, retour en France. Tous ces enfants et adultes que j'ai soignés, opérés, je ne les reverrai jamais. Je ne saurai pas si mes interventions auront été pleinement réussies. Ces belles rencontres resteront suspendues à de lointains souvenirs...*

*Cette expérience en milieu précaire devient alors « humanitaire », quand elle s'inscrit dans la durée, le développement, la formation et le partage du savoir. Il faut pour cela un déclencheur, une rencontre : le frère Florent Priuli, « moine chirurgien », fondateur des hôpitaux de Saint Jean de Dieu au Togo et au Bénin. Depuis 1999, nous effectuons des missions annuelles, nous participons à l'amélioration des infrastructures, notamment des blocs opératoires, à la formation des internes et nous avons noué des liens très forts avec des associations locales telles que le CAEB (Conseil des Activités Educatives du Bénin) afin de repérer les enfants porteurs de malformations, de les accompagner après les opérations, de les scolariser et de les re-socialiser.*

*Quelle est la motivation première du chirurgien en quête d'engagement humanitaire ? L'impression d'avoir une vie privilégiée, la chance de posséder un métier ou un savoir-faire particulièrement utile, de ressentir la nécessité de donner un peu de cette « chance » à des populations qui n'ont pas accès aux soins modernes ? Un sentiment de culpabilité ou tout simplement de compassion ? Sur un théâtre d'action humanitaire, les bonnes intentions ne suffisent pas, et toute mission doit être préparée, techniquement mais aussi et surtout selon une visée éthique, voire humaine en général. L'humanitaire contient "l'humain" et c'est cette dimension présente en chacun de nous qui doit d'abord être interrogée.*

### **Un don de soi**

Pour ouvrir à d'autres formes de générosité, sans prétendre à l'exhaustivité, loin de là, terminons par trois autres formes de don, des dons de soi. Le don d'organes, encouragé par le réseau national France ADOT qui a fêté en 2019 ses 50 ans d'action et de promotion en posant à chacun cette question « *Est-ce que j'accepte, le jour de mon décès et si les circonstances le permettent, que l'on prélève mes organes pour les greffer à des malades en attente ?* ». Et si cette position est affirmée et connue de la famille, **cela facilite grandement les opérations de greffe**, toujours très difficiles à mettre en œuvre.

En lien étroit avec l'Établissement Français du sang, le don de sang est encouragé et soutenu par la Fédération Nationale des Donneurs de Sang Bénévoles<sup>26</sup> : **environ 750 000 personnes donnent leur sang, pour plus d'un million de malades chaque année**, En France, 2 850 associations se mobilisent ainsi pour informer, faciliter les prises de rendez-vous, et bien sûr pour accueillir les donateurs dans les centres de collecte.

---

<sup>25</sup> Président 2022 de la Société Française de Chirurgie Plastique, Reconstructrice et Esthétique (SOFCPRE)

<sup>26</sup> Avec nos remerciements pour Albert Vinas, vice-président de cette fédération.

Moins connu mais tout aussi utile, *le don de sa voix* permet à celles et ceux qui sont empêchés de lire, d'accéder à des ouvrages de toutes sortes. L'Association des Donneurs de Voix<sup>27</sup>, reconnue d'utilité publique, mobilise ainsi plus de 2 000 acteurs qui enregistrent des ouvrages et les mettent à la disposition des personnes qui en ont besoin, au sein de 114 Bibliothèques sonores.

Les Bibliothèques Sonores de France proposent une aide gratuite destinée aux jeunes (de 6 ans à 18 ans) qui sont empêchés de lire : troubles visuels, cognitifs, dyslexie, dyspraxie, troubles spécifiques du langage et de l'apprentissage... Leur catalogue, qui s'enrichit chaque jour, répertorie plus de 20 000 livres téléchargeables, dont 3 200 titres en « adaptation scolaire », ce qui représente 80 % des œuvres littéraires en tous genres, étudiés en classes primaires, collèges et lycées ; les manuels scolaires ne font pas l'objet d'audio livres.

L'Association des donneurs de voix met également *un point d'honneur à enregistrer les prix littéraires de chaque rentrée*, dans des délais très rapides.

---

<sup>27</sup> Avec nos remerciements à Claudine Barideau, présidente de la Bibliothèque sonore de Lille et nouvelle président nationale.